

Buraliste, un commerce de proximité en pleine mutation

Signature de convention locale – 20 décembre à 10h30 - CCI Bordeaux Gironde

L'avenir des Buralistes est fortement lié à leur capacité à transformer leur métier pour répondre aux nouveaux usages et attentes des consommateurs. Une pérennité essentielle au maintien de la vie locale au cœur des centres-villes et des villages. C'est pourquoi, la CCI Bordeaux Gironde et la Fédération Départementale des Buralistes de Gironde signeront ensemble, le 20 décembre prochain à Bordeaux, une convention visant à accompagner les Buralistes dans leur transformation.

Partenaires depuis 2021 dans la transformation des activités des Buralistes, la CCI Bordeaux Gironde et la Fédération des Buralistes de la Gironde signeront une nouvelle convention de collaboration le 20 décembre prochain à Bordeaux. Il s'agit d'aider les Buralistes, 500 en Gironde, à proposer de nouveaux services pour pallier la baisse des ventes de tabac et de journaux, mais aussi à réussir leurs transitions numérique et écologique.

133 audits déjà réalisés

La transformation du métier de buraliste fait déjà l'objet d'une convention cadre au niveau national, entre la Confédération nationale des buralistes et CCI France signée en 2021 et renouvelée en 2023. Sur la base de cet accord, la CCI Bordeaux Gironde a réalisé à ce jour pas moins de 133 audits dans son département, dont 56% hors agglomération bordelaise.

Jusqu'à 30% des dépenses prises en charge

Ces audits préconisent les axes d'amélioration et de diversification pour chaque commerce, en fonction de son lieu d'implantation, de sa clientèle et de l'offre commerciale environnante. Les buralistes peuvent ensuite bénéficier d'une prise en charge à hauteur de 30% des dépenses nécessaires aux travaux d'aménagement, avec un montant maximum de 33 000 €. Cette aide est financée par l'Etat via le Fonds de Transformation des Buralistes, un dispositif actuellement doté de 19,5 millions d'euros par an jusqu'en 2027.

INVITATION PRESSE

Patrick SEGUIN,
Président,
CCI de Bordeaux Gironde

Antoine BAIRRAS,
Président, Fédération Départementale des
Buralistes de Gironde

Ont le plaisir de vous convier à la signature de la convention locale de partenariat
« **Accompagnement des buralistes dans la transformation de leur métier** »

Mercredi 20 décembre 2023 à 10h30

CCI Bordeaux Gironde

17 place de la Bourse à Bordeaux

MERCI DE BIEN VOULOIR CONFIRMER VOTRE PRESENCE

CONTACT PRESSE

Philippe GARCIA/Florence RICO-FAYAD

[✉ pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr](mailto:pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr)

[☎ 06 20 63 53 83 / 05 56 79 52 48](tel:0620635383)